



Fonctions et bénéfices des services rendus par les écosystèmes dans les forêts du bassin du Congo

De Godwin Kowero, Secrétaire exécutif du Forum forestier africain

La forêt pluviale du bassin du Congo est la plus grande étendue continue de forêt pluviale au monde, après l'Amazonie, formant aussi un bassin versant immense.

Les forêts régulent l'approvisionnement en eau, en engendrant des précipitations. La valeur de cette eau pour la préservation de la vie humaine, animale et végétale dans la région est immense.

I INTRODUCTION Les principales fonctions de la forêt pluviale du bassin du Congo sont la production de la biomasse et la formation des sols, le cycle des nutriments et le cycle de l'eau. Ces fonctions forment la base de tout un ensemble de services écosystémiques, importants pour le bien-être et la prospérité des populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur de ces forêts. Plusieurs de ces services sont déjà mentionnés dans d'autres parties de cet ouvrage. Il suffit de souligner ici quelques bénéfices courants pour les communautés locales, qui résultent des services d'approvisionnement d'aliments sauvages, de produits médicinaux, de matériaux de construction, d'eau et de bois de chauffage, entre autres. Les services culturels, tels que les lieux et les symboles spirituels, sont aussi importants. À plus grande échelle, au niveau national, quelques services d'approvisionnement sont des facteurs importants du développement économique national. C'est le cas des bois ronds industriels pour l'industrie du bois, des plantes médicinales pour le secteur pharmaceutique, ainsi que de l'énergie hydroélectrique. La région a un énorme potentiel hydroélectrique et pourrait même en exporter une partie si ce potentiel était pleinement exploité. Le bassin du fleuve Congo forme le deuxième plus grand système fluvial au monde. Il draine un bassin hydrographique qui couvre la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, le Gabon, l'Angola, la Zambie, la Tanzanie et le Burundi. Au niveau national et international, les services de régulation, tels que la séquestration du carbone pour limiter

le réchauffement climatique et l'approvisionnement en eau, retiennent l'attention. Leur rôle pour la préservation de la vie sur la planète est de plus en plus reconnu.

SENSIBILISATION Gérer les forêts du bassin du Congo de façon à assurer la fourniture de ces services écosystémiques à tous ces niveaux présente un défi majeur. Cela demande de développer la sensibilisation du public aux fonctions, aux bénéfices et aux valeurs de ces écosystèmes forestiers, afin d'améliorer la compréhension, l'appréciation et l'appui aux niveaux national et international, de manière à garantir durablement leur disponibilité. Ce chapitre met en lumière certains des bénéfices obtenus des services de régulation et d'approvisionnement, compte tenu de l'attention accrue qu'ils reçoivent, et plus spécifiquement, de leur rôle pour la survie de l'homme, de la faune et de la flore, ainsi que pour le développement socioéconomique et la stabilité environnementale.

II SERVICES DE RÉGULATION

Les forêts du bassin du Congo sont connues pour leur capacité à générer des précipitations et à réguler le climat et la qualité de l'air, non seulement dans la région, mais aussi au-delà de ses frontières. Un fait à noter est que les forêts naturelles agissent comme une pompe, puisant l'humidité atmosphérique de l'océan vers la terre ferme. À cet égard, les forêts du bassin du Congo augmentent l'humidité de l'air en la pompant de l'océan Atlantique. Elle s'ajoute à l'humidité déjà présente dans ces forêts et génère de la pluie par évapotranspiration depuis